

Vincent Regnault, Avocat
Chef de service
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Montréal, le 21 mars 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria – bureau 2.55
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET: R-3809-2012
Prix d'équilibrage
N/dossier : 312-00530

Chère consœur,

La Commission de l'énergie de l'Ontario (« OEB ») a rendu, le 28 février 2013, la décision EB-2012-0087 sur l'ajustement ponctuel du partage des profits de 2011 en vertu du mécanisme incitatif précédemment approuvé par l'OEB et sur le compte de report de 2011 et autres soldes (« *2011 Earnings Sharing & Disposition of Deferral Accounts and Other balances* »). L'OEB demande à Union Gas que cet ajustement soit applicable au 1^{er} avril 2013. Cette décision est jointe à la présente.

En vertu de cette décision, Gaz Métro sera donc créditée d'un montant total de 40 227,30 \$ avant taxes, qui correspond à sa part du partage des bénéfices pour l'année 2011, en conformité avec ses contrats détenus chez Union Gas.

En temps normal, Gaz Métro aurait proposé à la Régie d'inclure à un compte de frais reportés les montants de variation des coûts d'équilibrage. Toutefois, étant donné que la Cause tarifaire 2013 est en cours, sauf indication contraire de la Régie, Gaz Métro intégrera l'impact sur les coûts d'équilibrage découlant de la décision de l'OEB à une prochaine révision des pièces de la Cause tarifaire 2013, qui sera déposée à la Régie avant le début de l'audience.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur,
l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Vincent Regnault

Vincent Regnault

VR/mb

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants de R-3809-2012**

Me Guy Sarault (ACIG)
Me Geneviève Paquet (GRAME)
Me Franklin S. Gertler (ROÉÉ)
Me Dominique Neuman (S.É./AQLPA)
Me Hélène Sicard (UC)

Me André Turmel (FCEI)
Me Éric David (OC)
Me Annie Gariépy (RNCREQ)
Me Pierre D. Grenier (TCE et TCPL)
Me Steve Cadrin (UMQ)